





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2024-166**

Séance publique du

5 avril 2024

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20240405- lmc1261681-DE-1-1
Date de signature : 12/04/2024
Date de réception : mardi 9 avril 2024
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) - COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMMISSION (EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE)

Le 5 avril 2024 à 11h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 29 mars 2024, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Fathi BENJILALI, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Aliénor COUTIAUX-LACLADERE, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOU, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jonathan AMIACH à Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Madame Kayané BIANCO à Monsieur Jacques BOUDON, Madame Brigitte DEVESA à Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Sylvain DIJON à Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Stéphanie FERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN, Madame Elisabeth HUARD à Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Philippe KLEIN à Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Josy PIGNATEL, Madame Arlette OLLIVIER à Monsieur Marc FERAUD, Madame Laure SCANDOLERA à Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES, Madame Françoise TERME à Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Monsieur Eric CHEVALIER.

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Madame Aliénor COUTIAUX-LACLADERE

Madame Dominique AUGÉY donne lecture du rapport ci-joint.



Secrétariat Général
Direction Assemblées et Vie
Institutionnelle

Nomenclature : 5.2
Fonctionnement des assemblées

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 AVRIL 2024

RAPPORTEUR : Madame Dominique AUGÉY

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) - COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMMISSION (EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE)- Information du Conseil

Mes Chers Collègues,

Il résulte des termes de l'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) que le Président de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) présente au Conseil Municipal un état des travaux réalisés par la commission au cours de l'année précédente.

Conformément à l'article précité, la commission doit se réunir une fois par an pour examiner, notamment, les rapports d'activité des délégataires de service public ainsi que le rapport sur la qualité et le prix du service public d'eau potable et d'assainissement, un bilan d'activité des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière et le rapport établi par le cocontractant d'un contrat de partenariat.

En plus de cette réunion annuelle, la commission est consultée pour avis sur :

- tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant se prononce dans les conditions prévues par l'article L.1411-4 ;
- tout projet de création de régie dotée de l'autonomie financière, avant la décision portant création de la régie ;
- tout projet de partenariat avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant ne se prononce dans les conditions prévues à l'article L.1414-2 ;
- tout projet de participation du service de l'eau et de l'assainissement à un programme

de recherche et de développement avant la décision d'y engager le service.

En application de l'article L.1411-3 du CGCT, les délégataires des contrats de Délégation de Service Public (DSP) produisent un rapport annuel rendant compte des opérations afférentes à l'exécution de la DSP – lesdits rapports sont soumis à l'examen de la CCSPL.

La CCSPL s'est réunie le 12 mars 2024 pour étudier le rapport d'activité de délégation de service public du Grand Théâtre de Provence (GTP) présenté au titre de l'année 2022.

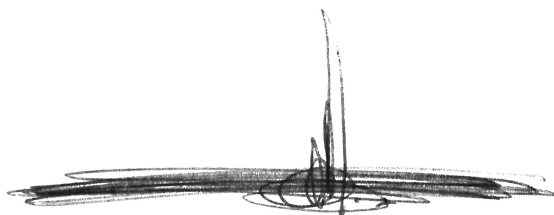
Compte-tenu de ce qui vient d'être exposé, je vous prie, Mes Chers Collègues, de bien vouloir:

- **PRENDRE ACTE** du compte-rendu relatif aux travaux de la CCSPL qui a étudié le rapport d'activité de délégation de service public du Grand Théâtre de Provence (GTP) présenté au titre de l'année 2022.

DL.2024-166 - INFORMATION DU CONSEIL - COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) - COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMMISSION (EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE)- Information du Conseil

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération. Ont signé
Sophie JOISSAINS, Maire
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER

A black ink signature consisting of a vertical line that loops into a horizontal stroke with a small flourish at the end.

Le secrétaire de séance,
Madame Aliénor COUTIAUX-LACLADERE

A blue ink signature consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal line.

Compte-rendu de la délibération affiché le : 12 avril 2024
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)¹

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX
MARDI 12 MARS 2024 – 10H
(SALLE DU CONSEIL DES ADJOINTS)

PROCES-VERBAL DE REUNION

COMPOSITION DE LA COMMISSION :

MEMBRES AVEC VOIX DELIBERATIVE :

Président :

Madame Sophie JOISSAINS, Maire de la Ville d'Aix en Provence ou
son représentant Mme Dominique AUGÉY, 6^{ème} AdjointPrésente

Représentants du Conseil Municipal :

- M. Jean-François DUBOST,.....Présent
- Mme Fabienne VINCENTI,.....Présente
- M. Sylvain DIJON,.....Excusé
- Mme Solène TRIVIDIC,.....Excusée
- Mme Laurence ANGELETTI,.....Présente
- Mme Claudie HUBERT,.....Présente

Représentants des Associations :

- Fédération des CIQPrésent
- Association Contribuables Associés (ACA)Présent
- Aix Université Club (AUC).....Excusé
- Centre Permanent Initiatives pour l'Environnement d'Aix-en-Provence Excusé
- Association des Entreprises du Pôle d'Activités d'Aix les MillesPrésent
- Automobile Club AixoisExcusé
- Association Aix en CommerceExcusé
- UDAF 13Présent

PERSONNEL MUNICIPAL

- Direction Assemblées et Vie Institutionnelle
- DGAS Culture Patrimoine Musées et Attractivités
- DGAS Finance Economie Juridique et Commande Publique

COMPTE-RENDU

ORDRE DU JOUR

La commission réunie ce jour doit examiner le rapport d'activité de l'année 2022 de la délégation de service public (DSP) du Grand Théâtre de Provence (GTP).

DEROULEMENT DE LA SEANCE

La Présidente vérifie le quorum qui est constitué et demande au délégataire de présenter son rapport d'activité.

La commission note le retard pris dans la présentation des rapports d'activité, le délégataire reconnaît que la présentation du rapport d'activité de l'exercice 2021 qui a tardé, a engendré le retard constaté par la commission.

Le délégataire présente son rapport d'activité pour l'exercice 2022 et précise que c'est une année particulière liée notamment à l'épidémie de COVID-19.

La Présidente annonce que le rapport d'activité pour l'exercice 2023 sera prochainement étudié, idéalement au début du mois de juillet de cette année.

Une présentation est projetée aux membres de la commission. Elle comporte les éléments suivants :

DIFFUSION DE SPECTACLES

- 69 représentations réalisées (78 programmées)
 - 37 propositions artistiques différentes
 - 5 générales de spectacles
 - 1 299 artistes programmés
- Reconduction du créneau de 11h (concerts en « matinée »)*

FREQUENTATION

71 122 spectateurs
87,3% de remplissage
14 propositions artistiques (31 représentations) dont le remplissage est \geq à 95%

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DU PUBLIC

POLITIQUE TARIFAIRE

- *Prix moyen d'une place en 2022 : 23,58 € TTC*
- *Poursuite de la Carte Blanche (25€) instaurée sur la saison 21-22, amortie dès l'achat de 2 spectacles, en remplacement d'un abonnement portant sur 5 spectacles minimum. Valable sur l'ensemble des places (pas uniquement la catégorie 1)*
- *Augmentation de 1€ pour toutes les places, sauf :*
 - Maintien à 10 € des places pour les – 18 ans*
 - Maintien à 15 € pour le tarif léger (-30 ans, demandeurs d'emploi...)*
- *Tarif étoile pour le Ballet de l'Opéra de Paris (septembre)*

ACCUEILS EN RESIDENCE

- *Le Cercle de L'Harmonie – direction Jérémie Rhorer*

- Cie Grenade, Josette Baïz pour la création *Demain C'est loin !*

RAYONNEMENT REGIONAL

9 propositions artistiques mettant en scène des artistes issus ou résidant sur territoire aixois à la Région PACA étaient programmées, pour 23 représentations.

MAILLAGE TERRITORIAL

- Ballet Preljocaj
- Conservatoire Darius Milhaud
- Compagnie Grenade – Josette Baïz
- La production *Le Jeu des Ombres*, portée par l'Extrapôle
- Théâtre du Centaure (Marseille)
- Julie Fuchs
- (LA) Horde, Ballet National de Marseille
- Compagnie (1) Promptu
- Musicaix
- Production Hip Hop Baroque, dans le cadre d'Aller Vers

4 générales autour de la création locale : A.Preljocaj *Le Lac des Cygnes et Mythologies*, *Demain c'est loin* de Josette Baïz, *l'Empereur d'Atlantis ou le refus de la mort* de l'association Musicaix.

Mise à disposition d'espaces de répétition :

Chœur Ad Fontes, café Musique La Fonderie, Théâtre de Nénéka, IESM, Café Zimmermann, Cie promptu

Médiation

Autour du Cercle de l'Harmonie, orchestre en résidence

- Service addictologie – CHU Montperrin (12 participants)

Rencontre, immersion dans l'orchestre avec parrainage d'un musicien, rencontre avec le chef, Concert, masterclass de direction

- Maison d'arrêt de Luynes – Service accompagnement à la sortie (8 participants)

Parcours de sensibilisation et de découverte de l'univers et des métiers du spectacle.

Préparation au concert à la maison d'arrêt, visite des coulisses du GT, rencontre avec le régisseur général, machiniste et chef du PC sécurité, répétition en immersion dans l'orchestre, Concert

- Concert HLM au service sociothérapie du CHU Montperrin – 52 spectateurs (fév)
- Concert HLM au centre Ressource, Les Milles – 27 spectateurs (fév)
- Concert HLM dans le grand hall du Centre Hospitalier d'Aix (déc)
- Concert HLM dans l'hospitalité St Thomas de Villeneuve (déc)
- Déambulation de 2 trompettes dans le marché de Noël d'Aix (déc)

MEDIATION

Autour de la résidence du Ballet de l'Opéra de Paris

- 2 ateliers de pratique chorégraphique
- en danse classique auprès de la Compagnie Grenade
- en danse contemporaine avec le centre social St Gabriel (Marseille)
- Masterclass publique au Conservatoire

Par Elisabeth Platel, auprès des classes aménagées danse

- Répétition générale

Ouverte au public professionnel (danseurs d'A.Preljocaj par ex,) sur invitation

- Rencontre dans le hall du GTP avec les maîtres de Ballet et 2 danseurs étoiles
- Rencontre en bord de plateau après le spectacle

pour les 2 groupes de jeunes ayant suivi les ateliers

- Cours à la barre géante – pour tous (150 participants)

Sous la direction des maîtres de ballet de l'Opéra

Parcours

Pour la beauté du geste

6 patients du Foyer d'Accueil Médicalisé de la Maison d'Alexandrine (Aubagne) ont pu découvrir et s'exprimer par de la danse en fauteuil. Cette action a comporté au total 21 événements :

10 ateliers de danse avec un danseur de la Compagnie (1) promptu 1 spectacle au FAM

5 spectacles au GTP dont 3 en 2022

4 restitutions devant public par les 6 danseurs fauteuil Ainsi que les cours de danse fauteuils toutes les semaines

Un film documentaire a été réalisé par Anaïs Baseilhac autour de ce parcours, retraçant l'évolution de ses participants. Il a été diffusé au sein des FAM de PACA (en juillet 2022) puis de France (en septembre 2022). Il permet de valoriser le parcours Pour la beauté du geste dans son ensemble et de rendre visible l'évolution des participants.

Parcours Cirque

Pour la première fois au GTP, un parcours Cirque a été mis en place, en partenariat avec l'association Saint Michel à Aix (enfants placés par l'Aide Sociale à l'Enfance). Il s'agit d'une opération pensée sur-mesure pour ces enfants de 8 à 12 ans, qui se déroule tout au long de la saison 2022-23.

Le dispositif HEKO a été voulu comme le moyen pour les patients, leurs proches et le personnel soignant de partager des moments de communion et d'apaisement que procure la musique.

Depuis 2016, ont ainsi pu être équipés La Maison et la Villa Izoï (Gardanne), l'hôpital de Montperrin et l'hôpital de Pertuis.

• 3 nouveaux lieux équipés du dispositif HEKO en 2022:

- L'hospitalité St Thomas de Villeneuve,*
- l'HPP (service oncologie de jour)*
- la maison de retraite La Bosque (Célony)*

• 14 retransmissions HEKO autour de la programmation de saison en 2022

Ballet de l'Opéra de Paris, Angelin Preljocaj, Melody Gardot, Barbara Hendricks, Orchestre national de France, Gautier

Capuçon, des spectacles de cirque ...

ALLER VERS

2e édition du projet Aller vers, avec 2 créations portées cette année par le GTP dans l'espace public et des quartiers résidentiels du territoire aixois et du département :

• O Sole Mio, de Joseph Gautier | du 23 juin au 7 juillet 2022

20 concerts / 1637 personnes touchées

• Hip Hop Baroque, Pablo Valetti & Jean-Charles Jousni | du 12 au 20 juillet 2022

15 représentations / 1208 personnes touchées

Résidences : l'esplanade de l'Arche, Les Nouvelles Scènes, L'Oliveraie, Parc Mozart, Lou Grillet,

Eglise du St Esprit, place St honoré, placette André Magnan (Val St André), Place de la Rotonde, Fontvieille, Marseille, Tarascon, Arles, Stes-Marie-de-la-Mer, etc...

RETOMBEES MEDIATIQUES

- Une programmation présentant des événements ambitieux et d'envergure qui renforcent la visibilité du GTP dans la presse nationale et internationale:

- 550 retombées médias (presse écrite / web), dans 169 supports différents.

- Plus de 70 sujets/interviews à la Radio nationale et régionale.

- Poursuite du développement du site et des réseaux sociaux Page FB Grand Théâtre : 18 000 abonnés (+11% en 1 an)

5 nouveaux podcasts avec des artistes programmés au Grand Théâtre

2 -DEUX TEMPS FORTS

1/ Festival de Pâques – premier retour du public depuis 3 ans

27 concerts payants dans 5 lieux aixois + Camp des Milles

Programmation tournée vers les musiciens français et orchestres frontaliers

812 artistes invités

19 084 places éditées sur les concerts payants

82,4 % de remplissage (7,3 points inférieurs à 2019)

Festival en partage, volet solidaire du Festival de Pâques

3480 spectateurs

5 concerts Région réalisés en public, 5 concerts sociaux,

4 masterclass, atelier d'initiation à la direction d'orchestre, 1 « Le Maestro C'est Vous », 4 salons de musique, 2 ateliers

d'éveil musical, émissions en direct, NomadPlay etc.

11 retransmissions de concert en direct (6 Radioclassique et 5 dispositifs Heko)

Captations audiovisuelles : 5 sur dispositif inlivestream, 2 sur Arte Concert et 1 Arte + Mezzo Medici Presse

500 retours presse, 35 retour presse étrangère, 60 journalistes accueillis, une centaine d'ITW organisés

2/ Festival Nouveaux Horizons – 3 au 6 novembre

5 concerts gratuits autour de la création musicale mondiale au Conservatoire et

5 rencontres public / compositeurs en amont

10 commandes d'œuvres (4 compositrices & 6 compositeurs) et 15 jeunes interprètes

1611 spectateurs

Retransmission intégrale des concerts sur France Musique et concert de clôture sur ARTE

DES EVENEMENTS D'ENVERGURE

LES VICTOIRES DE LA MUSIQUE CLASSIQUE

Cette 29e cérémonie, sous une nouvelle formule plus dynamique, s'est tenue le 9 mars 2022, retransmise en direct sur France 3, devant plus d'1M de téléspectateurs.

Le Grand Théâtre et la Ville y ont été mis à l'honneur.

La mise à disposition de l'espace (5 jours) et du personnel pour cet événement portait sur 50 K€.

LA BIENNALE DES ARTS ET DE LA CULTURE D'AIX

Le 17 septembre, le GTP a proposé le projet Aix100 Flammes, en coproduction avec le Jeu de Paume.

La Cie Carabosse a enflammé le centre-ville d'Aix, avant que les chevaux du Théâtre du Centaure foulent

les terrasses du GTP.

Véritable succès, plus de 130 000 visiteurs dans la Ville ce jour là, avec un pic de fréquentation entre 20h30 et 21h30. Le 21 décembre, événement de clôture de la Biennale, Le bal des lucioles SPARK, en coproduction avec l'OT et en codiffusion avec la Ville d'Aix. 37 000 personnes observées autour du GTP entre 18h et 20h

3 - ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT

Le délégataire poursuit sa mission d'entretien de maintenance, de mise aux normes et de renouvellement des biens mis à disposition.

En 2022, le programme GER mené a représenté 177 788,32 € HT.

Les dépenses ont été axées pour 76 519.25 € en divers équipements scéniques et 101 269.07 € pour le bâtiment. Ces dépenses portant autant sur du renouvellement de matériel que sur des réparations diverses.

Scénique

Principalement le service machinerie plateau pour divers renouvellement de matériel (rideaux et tapis de danse, praticables scéniques, palans à chaîne de levage) pour 58K€.

Bâtiment

Le poste climatisation a nécessité un changement d'un compresseur du groupe Froid Hors services (38K€) ainsi que gros entretien et renouvellement du système dry cooler du Groupe froid (17.85K€).

GESTION

Budget de fonctionnement (hors Festival de Pâques)

Montants des subventions

Le total des subventions TTC attribuées par MIRABEAU en 2022 s'élève à 5 757 088 € hors aides COVID:

- Ville d'Aix en Provence : 4 889 800€ (exploitation) et 206 200 € (investissement)*
- DRAC PACA : 90 000 € TTC soit 88 457€ HT*
- Région PACA : 490 000 € TTC soit 488 149 € HT*
- Préfecture Bouches du Rhône : 90 000 € TTC*
- SACEM : 15 000 € TTC*
- Maison de la Musique Contemporaine : 4 500 € TTC*

Montant du loyer versé à la Ville Apport net de la Ville d'Aix (exp. + invest.)

637 800€ HT 4 458 200 €

- Résultat comptable d'exploitation : 191 994 € HT (1,8% des produits)*
- Résultat total comptable incluant les opérations exceptionnelles de restructuration du groupe MIRABEAU / ALOUICE : 1 928 135 € HT*

L'EMPLOI

Vision globale

- 93 personnes (hors intermittents) correspondant à 59,8 ETP (contre 90 personnes pour 60,5 ETP en 2021),*
- 46 CDI*
- 42 CDII (accueil, bar et caisse) à temps partiel*
- 6 CDD (hors apprentis)*
- 26 artistes français et étrangers, hors Festival de Pâques*
- 88 techniciens intermittents*

Quelques chiffres

- 54% des CDI sont au forfait jour, 46% des salariés sont annualisés.
- Âge moyen des CDI : 42,6 ans I Ancienneté moyenne : 6 ans 1/2
- 1133 heures de formation dispensées

LA LOCATION D'ESPACE

- 16 événements accueillis en 2022

TechnicAtome, Agir pour le Vivant, Les Petits Champions de la Lecture, 3ème étage/François Alu, Gala Lignes et Espaces Assami, Festival de la Roque d'Anthéron, Santé Travail Provence, Rencontre franco-japonaise, Greca, La Provence, Pellenc, Tournée des Chants de Noël (Conseil Général) etc.

- Retour des événements entreprises post-COVID : CA + de 3 fois supérieur à 2021
- Des mises à disposition offertes ou prix coûtant de studios ou du Teddy Bar ont
- également été effectuées (commissions DRAC, extrapôle...).

POLITIQUE RSE ET TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOCIALE

Initiation d'une démarche RSE accompagnée par le collectif Les Augures

- Signature des chartes environnementales du Ministère de la Culture et de la Ville
- Diagnostic environnemental et social de MIRABEAU
- Conduite d'entretiens et questionnaire internes
- 1 entretien avec Bernard Magnan et Anne-Laure Bajon
- Estimation des émissions carbone du GTP
- Sensibilisation des salariés aux enjeux environnementaux et à l'impact des activités culturelles
- Mise en place d'un plan d'action pluriannuel

Lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS)

- Formation de la direction
- Constitution d'une cellule interne dédiée et d'un plan d'action

La présentation du délégataire étant terminée les membres de la commission sont invités à interroger le délégataire.

(retranscription en synthèse des débats)

1-La commission interroge le délégataire sur le partenariat avec l'Opéra de Paris alors qu'il avait été évoqué initialement un partenariat avec le Théâtre National de Chaillot :

Le délégataire explique que pendant la période d'épidémie du COVID-19, le partenariat avec le Théâtre National de Chaillot n'a pas pu être réalisé et qu'une opportunité s'est présentée avec l'Opéra de Paris. Néanmoins, il y aura prochainement une programmation en relation avec le Théâtre National de Chaillot.

2-La commission interroge le délégataire sur les relations entre l'EURL MIRABEAU et la société ALOUICE et notamment sur les flux financiers (1,5 million d'euros) :

Le délégataire rappelle les grandes dates et les relations avec la société ALOUICE :

-2012 : l'EURL MIRABEAU porte le Festival de Pâques.

-2014 : La Communauté du Pays d'Aix qui est le délégant, demande que le Festival de Pâques soit géré par une société dédiée (création ALOUICE) pour une transparence comptable (avenant au contrat).

-2015 : Contrat de sous-traitance avec ALOUICE qui gère directement le Festival de Pâques et le CIC participe au financement par contrat de partenariat avec ALOUICE.

-2020/2021 : Le CIC demande d'entrer au capital évoquant qu'il finance le festival et qu'il ne possède rien (dans l'attente du renouvellement du partenariat par période d'un an).

-2021 : Création de la Holding MIRABELLA et apports en nature des titres de l'EURL MIRABEAU.

-2022 : Cession du fonds de commerce de l'EURL MIRABEAU à la société ALOUICE (500 000 euros).

-2022 : Cession des titres de la société ALOUICE par l'EURL MIRABEAU à la holding MIRABELLA (989 000 euros).

La société ALOUICE reste sous-traitant de l'EURL Mirabeau dans le cadre du contrat de DSP.

Le délégataire explique qu'il y a dorénavant trois entités :

- L'EURL MIRABEAU qui est en charge de la DSP
- La société ALOUICE qui est désormais propriétaire du Festival de Pâques (versement 500 000 € de dividendes à l'EURL MIRABEAU)
- La Holding Mirabella qui est propriétaire des 2 sociétés

Les crédits remontés à la Holding Mirabella par l'EURL MIRABEAU correspondent à :

- 989 105 € (dividendes en nature par le transfert des titres ALOUICE)
- 1 000 000 euros (acompte de dividendes)

MIRABELLA est une SAS propriété de la famille Bluzet.

3-La commission interroge le délégataire sur la politique tarifaire et le détail du prix du billet :

Le délégataire explique avoir fait un effort financier pour sensibiliser les jeunes (-25 ans). Les résultats sont bons malgré le fait que ce soit un public difficile. Il y a beaucoup d'informations et de communications vers le public jeune, un salarié est dédié à cette communication.

4-La commission demande combien de jours par an, le GTP est libre :

Le délégataire répond que le taux d'occupation est de 95% par an. Les 5% restant sont dédiés entre autre, à l'entretien du plateau, entretien indispensable pour le fonctionnement du GTP. Par ailleurs, en été, le plateau est mis à disposition au FIAL et au Festival de la Roque d'Anthéron.

5-La commission demande s'il existe une programmation cinématographique :

Le délégataire explique qu'il n'y a pas de programmation cinématographique mais que le GTP sert parfois de lieu de tournage de longs métrages.

6-La commission demande si le GTP emploie des travailleurs handicapés :

Le délégataire dit qu'il y a un salarié handicapé mais attire l'attention de la commission sur le fait que certains salariés ne souhaitent pas déclarer leurs handicaps, ce qui rend difficile le recensement des salariés handicapés. Toutefois, la mise sous plis (mailing, invitations) est effectuée par des ESAT (Établissement et service d'aide par le travail) qui sont des établissements qui ont pour objectif de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés.

Par ailleurs, des actions sont menées vers le public des personnes handicapées :

- spectacle avec des enfants autour du handicap
- audiodescription

7-La commission demande au délégataire d'expliquer les facturations qui apparaissent dans les comptes pour le GIE :

Le délégataire explique qu'il s'agit de facturation pour le GIE mais aussi pour d'autres structures, lorsqu'il y a des manifestations produites en commun et pour la société ALOUICE.

8-La commission demande au délégataire s'il existe une billetterie pour les Victoires de la Musique :
Le délégataire explique que la manifestation n'est pas ouverte au public et qu'il n'y a pas de billetterie. Le financement est privé, il s'agit d'une mise à disposition. Le financement est lourd mais les retombées économiques sont importantes. La promotion de la ville est assurée à travers le nombre de téléspectateurs estimé à un million.

La Présidente rappelle aux membres de la commission que le taux de fréquentation du GTP par les aixois est très élevé. La collaboration du GTP avec le Pavillon Noir et le Conservatoire de Musique forment un écosystème culturel qui est complémentaire de l'IESM (école des musiciens professionnels).

9-La commission interroge le délégataire sur l'évolution des contentieux en cours sur les défauts de construction du bâtiment :

Le délégataire explique qu'il y a toujours des infiltrations sur les parties techniques entraînant de la corrosion, depuis plus de dix ans. Les assurances des différentes parties et les services techniques de la ville suivent ces dossiers.

La commission relève que le GTP a récemment accueilli les agents des services de l'éducation, les étudiants de la Faculté de Droit et qu'il est partenaire des EAC (Education Artistique et Culturelle). Il a ainsi accueilli plus de sept cents élèves des quartiers prioritaires de la ville.

La séance est terminée à 12h30.